#### DEPARTEMENT DES YVELINES

Convocation des élus par le Président le : 12/06/20

Transmission aux élus du rapport et du projet de délibération le : 12/06/20

Affichage le : 26/06/20

Transmission préfecture le : 26/06/20

AR Préfecture :

N°: 078-227806460-20200626-lmc1115425-BF-1-1

Du: 26/06/20

Délibération exécutoire le : 26/06/20

ANNULE ET REMPLACE SUITE A UNE ERREUR MATERIELLE

Préfecture des Yvelines DRCL

Arrivé le: 0 1 JUIL. 2020

## **CONSEIL DEPARTEMENTAL**

Séance du vendredi 26 juin 2020

POLITIQUE D04 RESSOURCES ET CHARGES FINANCIÈRES COMPTES DE GESTION, COMPTES ADMINISTRATIFS ET AFFECTATIONS DES RÉSULTATS - BUDGET ANNEXE IFSY

#### LE CONSEIL DEPARTEMENTAL,

Vu le Code général des collectivités locales, et notamment ses articles L.1612-12, et L.3312-2 à 7;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M52 des départements et de leurs établissements publics ;

Vu la délibération du Conseil Général en date du 10 juillet 2003 optant pour le vote par nature ;

Vu la délibération du Conseil Départemental n° 2019-CD-1-5732.1 en date 26 janvier 2018 relative à la modification du règlement budgétaire et financier ;

Vu la délibération du Conseil Départemental n° 2019-CD-1-5886.1 du 25 janvier 2019 adoptant le budget primitif 2019 ;

Vu la délibération du Conseil Départemental n° 2019-CD-1-5932.1 du 28 juin 2019 adoptant le budget supplémentaire ;

Vu la délibération du Conseil Départemental n° 2019-CD-1-5980.1 du 22 novembre 2019 adoptant la décision modificative n°1 2019 ;

AR Préfecture du : 26/06/20

 $N^{\circ}: 078\text{-}227806460\text{-}20200626\text{-}lmc1115425\text{-}BF\text{-}1\text{-}1$ 

2020-CD-1-6167.1:1/5

Vu la délibération du Conseil Départemental n° 2019-CD-1-6050.1 du 20 décembre 2019 adoptant la décision modificative n°2 2019 ;

Vu le compte de gestion 2019 du budget annexe de l'Institut de Formation des Yvelines (IFSY) présenté par Monsieur le Payeur Départemental;

Vu le rapport de Monsieur le Président du Conseil départemental ;

Sa Commission des Finances, des Affaires Européennes et Générales entendue ;

APRES EN AVOIR DELIBERE

AR Préfecture du : 26/06/20 N° : 078-227806460-20200626-lmc1115425-BF-1-1 **Article 1**: Le compte de gestion 2019 du budget annexe de l'Institut de Formation Sociale des Yvelines (IFSY) présentés par Monsieur le Payeur départemental, dont les écritures sont conformes à celles constatées au sein du compte administratif, est approuvé.

Article 2 : Les résultats du compte administratif 2019 du budget annexe de l'IFSY sont arrêtés par section ainsi qu'il suit :

Résultats IFSY

1 741 870,14
1 416 051,31
-
1 741 870,14
1 396 972,98
-
308 478,54
17 678,00
3 897,96
308 478,54
5 218,45
-
_
-19 078,33
-12 459,55
287 776,14

AR Préfecture du : 26/06/20

 $N^{\circ}: 078\text{-}227806460\text{-}20200626\text{-}lmc1115425\text{-}BF\text{-}1\text{-}1$ 

Investissement €	17 592,40
Résultats de clôture de l'exercice 2019	
Fonctionnement €	268 697,81
Investissement €	5 132,85
Résultat d'exécution de l'exercice 2019	273 830,66
Solde des restes à réaliser en investissement €	-3 897,96
Résultats définitifs 2019	269 932,70

La présente décision ne pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Versailles au-delà d'un délai de deux mois à compter de sa publication.

AR Préfecture du : 26/06/20 N° : 078-227806460-20200626-lmc1115425-BF-1-1

### CONSEIL DEPARTEMENTAL

Séance du vendredi 26 juin 2020

# COMPTES DE GESTION, COMPTES ADMINISTRATIFS ET AFFECTATIONS DES RÉSULTATS - BUDGET ANNEXE IFSY

Délibération ADOPTEE A L'UNANIMITE.

Président de la séance : Pierre Bédier.

Secrétaire : Karl Olive

Votent POUR (40): Jean-Noël Amadei, Catherine Arenou, Marie-Hélène Aubert, Pierre Bédier, Philippe Benassaya, Sonia Brau, Philippe Brillault, Hélène Brioix-Feuchet, Nicole Bristol, Laurent Brosse, Anne Capiaux, Xavier Caris, Claire Chagnaud-Forain, Bertrand Coquard, Monsieur Nicolas Dainville, Olivier De la Faire, Madame Clarisse Demont, Sylvie D'Esteve, Cécile Dumoulin, Pierre Fond, Ghislain Fournier, Marcelle Gorguès, Marie-Célie Guillaume, Elisabeth Guyard, Josette Jean, Alexandre Joly, Didier Jouy, Joséphine Kollmannsberger, Michel Laugier, Olivier Lebrun, Karl Olive, Jean-François Raynal, Laurent Richard, Alexandra Rosetti, Yann Scotte, Elodie Sornay, Laurence Trochu, Yves Vandewalle, Pauline Winocour-Lefevre, Cécile Zammit-Popescu.

Absents excusés (2): Janick Géhin, Guy Muller.

Procurations (5): Sonia Brau à Philippe Benassaya, Monsieur Nicolas Dainville à Anne Capiaux, Alexandre Joly à Nicole Bristol, Didier Jouy à Josette Jean, Michel Laugier à Laurence Trochu.

AR Préfecture du : 26/06/20 N° : 078-227806460-20200626-lmc1115425-BF-1-1